

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 13 OCTOBRE 2014

### Etaient présents :

- Collège enseignants: Monsieur DOGHECHE, Monsieur EZZEDINE, Monsieur POIRRIEZ, Madame PARDINI, Monsieur POLET, Madame RENAUX, Madame BLIN, Monsieur CIRY, Monsieur DELATTRE, Monsieur DELEVAQUE, Madame LAOUT, Madame LEROY
- Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT, Madame SEGARD, Monsieur MERESSE
- Collège Usagers : Monsieur DELEVAQUE Thibault
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE Président du Conseil, Monsieur TRANOY, Monsieur BIERI, Monsieur GUILLAUME
- Personnalités Invitées : Monsieur ARTIBA, Vice-Président Recherche et études doctorales, représentant Monsieur OURAK, Monsieur GRAMMONT, Madame MASSA TURPIN, Monsieur DEBLECKER, Monsieur DELPORTE, Monsieur COSTERMANS, Monsieur MICHEL, Monsieur BECAR
- Membres de Droit : Monsieur CARTIGNIES, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur PAVONE à Madame LEROY, Monsieur TISON et Monsieur BAUDUIN à Monsieur JETTE, Monsieur GROS et Monsieur FRANCOIS à Monsieur BIERI
- Membres excusés : Monsieur OURAK Président de l'Université, Monsieur DRAZETIC

Monsieur JETTE, Président du Conseil, ouvre la séance.

Monsieur CARTIGNIES annonce aux conseillers que l'arrêté présidentiel proclamant les résultats de l'élection des représentants des usagers n'est pas encore parvenu. Les étudiants ont cependant été invités même si ceux-ci ne peuvent pas prendre part aux votes.

Monsieur CARTIGNIES ajoute que c'est désormais Monsieur ARTIBA, Vice-Président Recherche et études doctorales, qui est chargé de représenter le Président de l'université au Conseil de l'IUT.

Le quorum étant atteint, l'étude des différents points prévus à l'ordre du jour peut démarrer.

1) Approbation du compte rendu du conseil du 02 juillet 2014  
(Document envoyé aux conseillers)

*Le compte rendu du 02 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.*

2) Avis du chargé de mission aux activités internationales à l'IUT  
(Document distribué en séance du Conseil)

Monsieur JETTE annonce que deux candidats se sont déclarés:

Il s'agit de Monsieur Jean-Paul BECAR et de Monsieur El hadj DOGHECHE.

Après tirage au sort, Monsieur BECAR est invité à présenter sa candidature en premier.

Les candidats ayant terminé de présenter leur candidature, Monsieur CARTIGNIES invite les conseillers à leur poser des questions.

Monsieur DEBLECKER s'étonne que l'accueil des étudiants étrangers n'ait pas été évoqué par les candidats.

Ces derniers répondent que l'accueil des étudiants étrangers fait partie de la mission mais qu'il faudrait envisager l'aide des départements.

Les candidats ayant quitté la salle, les conseillers passent au vote.

*Votants (dont les procurations) : 21*

*Bulletins blancs : 2*

*Bulletin nul : 1*

*Monsieur BECAR : 6 voix*

*Monsieur DOGHECHE : 15 voix*

*Avis favorable du Conseil pour la nomination de Monsieur El Hadj DOGHECHE comme chargé de mission aux affaires internationales à l'IUT.*

### **3) Organisations pédagogiques 2014/2015**

Monsieur CARTIGNIES invite les chefs de département ou leur représentant à présenter les nouvelles dispositions dans l'organisation pédagogique pour l'année universitaire 2014/2015.

*L'organisation pédagogique 2014/2015 est approuvée à l'unanimité.*

### **4) Questions diverses**

Monsieur POLET évoque le problème que rencontrent les apprentis qui, en raison de leur inscription tardive, ne peuvent en début d'année universitaire avoir accès à l'ENT.

Monsieur ARTIBA prend la parole et précise qu'il est là pour collecter et remonter à la Présidence l'ensemble des problèmes évoqués lors de ce conseil :

- Accès à l'ENT des apprentis
- Accueil des étudiants étrangers : L'université peut collaborer avec les composantes et les départements de l'IUT.
- Relations internationales : Le DUT est le diplôme le plus apprécié au niveau international.

Monsieur CARTIGNIES précise à Monsieur ARTIBA qu'il serait profitable de pouvoir recruter une personne administrative pour les Relations Internationales de l'IUT.

Monsieur POIRRIEZ évoque la politique de gel des postes qui pèse lourdement sur le département Informatique.

Monsieur CARTIGNIES ajoute qu'il y a des ouvertures de nouvelles formations qui entraînent un nombre d'heures en plus à assurer alors que des postes sont gelés, notamment les postes « FIORASO », ainsi que les postes des collègues retraités ou mutés.

Monsieur ARTIBA répond que le Ministère nous demande de travailler à moyens constants alors que la masse salariale augmente. Le gel des postes est nécessaire pour équilibrer le budget.

Madame RENAUX demande si ces problèmes de moyens sont remontés au Ministère.

Monsieur CIRY regrette que les présidents d'université n'alertent pas plus l'opinion publique.

Madame PARDINI qui rappelle que le département GMP est également concerné par le gel des postes ajoute qu'il y a de réelles difficultés à recruter des vacataires assidus.

Madame RENAUX souhaiterait qu'un audit soit mandaté pour l'outil VT.

Monsieur ARTIBA répond que la DSI a eu pour mission de comparer VT avec d'autres logiciels équivalents.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur JETTE lève la séance à 19h45.

Le Directeur,



Eric CARTIGNIES